



Compte rendu des membres de la commission « Journée détente et colis » du bureau exécutif en date du 03 juillet 2025 au CSP Poissy

Emetteur :

Jean Jacques MARTEL
Président Délégué

Objet : Colis de fin d'année 2025

Destinataires : Les membres du bureau exécutif des anciens, Gérard BRIAND

Pour information : Colonel Stéphane MILLOT, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours des Yvelines, Lieutenant-Colonel Philippe GRANGER, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Yvelines

Etaient Présents : Le Président Délégué Jean Jacques MARTEL, les membres de la commission « Journée détente et colis » Xavier BASSET et Xavier FOUCHER et le secrétaire délégué Gilles CHANTREL.

Ordre du jour :

- ❖ Introduction par le Président Délégué Jean Jacques MARTEL
- ❖ Point actuel sur la future commande des colis et cartes.
- ❖ Autres sujets.

Ouverture de la séance à 17h30

❖ **Introduction par le Président Délégué**

Le Président Délégué, Jean-Jacques Martel, remercie les membres de la commission « Détente et Colis » pour leur présence à cette réunion. Il souligne l'importance de ce moment d'échange, qui se veut avant tout décisionnel, notamment en ce qui concerne les colis de fin d'année.

À cette occasion, il rappelle que le montant alloué en début d'année au titre du bilan prévisionnel s'élève à 4 000,00 €. Il tient également à rassurer l'assemblée sur l'état actuel des comptes, qui permet raisonnablement d'envisager la prise en charge des colis dans les conditions prévues.

Mais cette situation reste malgré tout précaire compte tenu du peu de ressource que nous disposons pour les autres commissions. Bien que nous ayons déjà évoqué notre intention de supprimer cet avantage qui avait été accordé à titre exceptionnel lors de la période « COVID » et ce, pour compenser le manque d'activité, le Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Yvelines souhaite néanmoins que soit maintenu la distribution de ces colis et uniquement à ceux qui ne participent pas à nos différentes manifestations ce que désapprouve notre président Délégué.

Toutefois, il a été demandé malgré tout à Philippe PERRAULT et Frédéric FERAY de faire un point détaillé des présences à la galette des Rois, au goûter de Noël et au Buffet de l'AG. Pour sa part, Jean Jacques a également fait un état pour les voyages et sorties mais également en partie pour la journée détente.

Le résultat obtenu démontre que la quasi-totalité de nos adhérents participe à au moins une de nos activités. L'ensemble des membres présents réfutent totalement cette idée qui se veut avant tout anti-sociale.

❖ **Point actuel sur la future commande des colis et cartes.**

Solution proposée

Après de nombreux échanges sur le sujet, un accord tacite a été trouvé concernant le nombre de colis et de cartes, en tenant compte à la fois du budget prévisionnel et d'une éventuelle participation de l'UDSPY, comprise entre 1 000 € et 1 500 €, qui sera sollicitée par notre Président délégué lors de leur prochaine réunion du conseil d'administration.

Le détail de la commande se présente comme suit :

1. 91 colis à 20,00 €
2. 68 colis à 15,00 €
3. 28 cartes à 20,00 €
4. 28 cartes à 15,00 €

En fonction de la réponse du Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Yvelines, le montant alloué aux colis et cartes sera uniformisé à 15,00 € par bénéficiaire, qu'il s'agisse d'un couple ou d'une personne seule.

Les tarifs n'ayant pas été réévalués cette année, la société HEXA GOURMET a une nouvelle fois été retenue pour assurer cette commande.

Comme l'a précisé Xavier BASSET, parmi les sept modèles proposés à 15,00 €, c'est à nouveau le modèle "Tour de France", comprenant notamment deux bouteilles de vin, qui a été retenu pour les personnes seules. Pour les colis à 20,00 €, une version enrichie de ce modèle, incluant en plus une bouteille de vin pétillant, a également été sélectionnée. Par ailleurs, cette même société fournira également les cartes cadeaux.

Un courrier sera prochainement adressé à l'ensemble des adhérents pour leur rappeler que cet effort financier est reconduit, et ce malgré une trésorerie incertaine. Il y sera également rappelé que ce dispositif avait été initialement mis en place pour compenser l'arrêt des activités durant la période de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

La distribution des colis se fera principalement lors du goûter de Noël.

Les personnes qui ne pourraient pas être présentes à cette occasion sont invitées à se rapprocher d'un adhérent de confiance qui pourra récupérer leur colis pour leur compte.

En complément, une ou deux dates supplémentaires pourront être proposées en fonction de la disponibilité des membres du bureau exécutif.

❖ Autres sujets.

Bien que le sujet ne soit pas inscrit à l'ordre du jour, le Président délégué Jean-Jacques MARTEL a tenu à faire un point sur les prochaines sorties. Concernant le voyage aux Pays-Bas, il informe que, pour le moment, 20 personnes sont inscrites. Il se déclare satisfait du tarif de transport négocié auprès de la société TEIXEIRA.

Pour les autres excursions, les négociations se sont également révélées fructueuses. Ainsi, le tarif pour la visite de l'Opéra Garnier a été revu à la baisse, passant de 15,00 € à 11,50 € par personne. En ce qui concerne la visite de la cathédrale, celle-ci pourrait être gratuite. Toutefois, si un guide est retenu, son intervention serait facturée 150,00 €.

La journée consacrée à ces deux visites reviendrait à 70,00 à 85,00 € par personne déjeuner compris.

Le spectacle à Rouen pour le 02 décembre 2026 (l'Age Bête avec Michèle LAROQUE et Kad MERAD) a été également programmé et négocié.

Pour finir Jean Jacques MARTEL nous informe de la réservation de toutes les salles en 2026 et aussi jusqu'en 2027 pour Verneuil sur Seine, Poissy et probablement Montesson.

Après un tour de table et en l'absence de questions supplémentaires, la séance est levée à 19h30

Le secrétaire de séance



Gilles CHANTREL

Le Président Délégué



Jean Jacques MARTEL